



## EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 533 pétitionnaires.

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**ATTENDU QUE** le pont Félix-Gabriel-Marchand est un site du patrimoine provincial, depuis 1989;

**ATTENDU QUE** le pont a été construit en l'honneur du premier ministre du Québec, Félix-Gabriel Marchand;

**ATTENDU QUE** c'est le pont couvert le plus long dans la région des Outaouais et le deuxième pont couvert le plus long au Québec, et le seul ouvert à la circulation automobile;

**ATTENDU QUE** le pont rouge, construit en 1898, est un des derniers ponts couverts au Québec, quand il y en avait 100, le pont est donc une attraction touristique majeure;

**ATTENDU QUE** le pont est pratique et est un lien vital et important entre les deux villages, Mansfield-et-Pontefract et Fort Coulonge, et est une route supplémentaire en cas d'urgence, pour les résidents et les entreprises établis;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de rouvrir le pont Félix-Gabriel-Marchand, situé à Mansfield-et-Pontefract, à la circulation automobile.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

André Fortin, député de Pontiac

Date de signature de l'extrait